

Saint-Just-la-Pendue

Bulletin municipal

2016



Le mot du maire



Cette fin d'année 2016, chers concitoyens, me permet une nouvelle fois de m'adresser à vous, de faire, comme de coutume, le bilan de l'année écoulée.

Sur le plan national, c'est un bilan bien timoré avec de nouveaux attentats. Pour les niçois, touchés dans leur chair, désormais le 14 juillet ne sera plus jamais comme avant : 86 victimes et 400 blessés qu'on ne peut oublier. A cela s'ajoute un attentat odieux contre un prêtre de 86 ans égorgé dans son église alors qu'il célébrait la messe à Saint-Etienne-du-Rouvray, et une tentative d'assassinat avec des cocktails Molotov sur des policiers en service, par des assassins déterminés, voilà les drames qui ont ponctué l'actualité de notre pays en 2016.

Ceci suscite bien des interrogations sur la sécurité dans notre pays.

Par ailleurs, les quatre millions de chômeurs, sans la moindre amélioration notoire, et une dette de 2 170 milliards d'euros, soit 34 500 euros par habitant, n'apportent pas de perspectives encourageantes pour les générations futures !

Enfin, une école où l'on consacre de moins en moins de temps aux matières essentielles : le français et les mathématiques, où les parents, les grands-parents ne reconnaissent plus l'Histoire qui leur était enseignée donne quelques inquiétudes.

Force est de constater que notre pays est sur une mauvaise pente et que nos dirigeants ne sont pas à la hauteur de la tâche qui leur a été confiée.

L'année 2017 sera primordiale avec les élections présidentielles et législatives ; souhaitons que les renouvellements qui se feront apportent des solutions et des remèdes aux maux qui en ces temps difficiles gangrènent notre société.

Sur le plan communal, rien ne nous est épargné, la Dotation Globale de Fonctionnement a baissé de 60 000 € en 3 ans et les recettes liées aux taxes des entreprises sont figées par la Copler depuis 2012. Cependant, **l'équipe municipale n'a pas augmenté depuis cinq ans les trois**

taxes dont elle assume encore la maîtrise, repoussant l'échéance autant que faire se peut.

Néanmoins, la dette communale n'a jamais été aussi basse depuis 1995, année de ma prise de fonction, **en passant de 1 737 918 € à 764 663 €**. Toutefois, elle remontera modérément dans les années à venir en raison des investissements prévus, mais elle ne devra pas dépasser les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2020, soit 1 100 000 €, la gestion financière ne se faisant pas à la « petite semaine » mais devant être planifiée : c'est la base de la salubrité impérative des comptes gérant toutes les collectivités.

Les investissements 2016 ont été limités, les toilettes neuves sont en cours d'achèvement place de la Chapelle, le programme annuel de voirie s'est réalisé avant l'automne, l'acquisition du local de la Poste pour maintenir une agence postale communale au service de la population locale a été réglée comme prévu pour un montant négocié de 50 000 €.

C'est à la demande des services du département que nous avons reporté les travaux route de Lyon. En effet, le chantier de la RN 1082 entraînait une fermeture de cette voie pour près de 3 mois risquant ainsi d'augmenter le trafic routier dans notre commune et il nous a été demandé de décaler à l'automne notre projet. Le chantier de la route de Lyon étant très compliqué dans sa réalisation et sur le plan de la circulation, nous l'avons finalement, par sagesse, repoussé au printemps 2017, évitant ainsi tous les problèmes liés aux intempéries. Il commencera le 1er mars et devra être terminé mi-juillet.

Les travaux sont confiés aux entreprises Leschel et Millet pour les réseaux humides et Eurovia pour les travaux de surface. Le coût total s'élève à 503 217 € HT subventionné à hauteur de 80 000 € par le Conseil Départemental et par une prise en charge de 58 301 € HT par le Syndicat des Eaux du Gantet correspondant au remplacement du réseau d'eau potable. Nous serons accompagnés par le SIEL pour l'enfouissement des réseaux secs et le renouvellement de l'éclairage public, l'estimation est de 228 000 € HT avec une prise en charge par le SIEL de 108 140 €.

Les riverains ainsi que les entreprises livrées régulièrement par les gros porteurs seront invités à une réunion d'information courant janvier.

Par ailleurs, en 2017, outre les travaux habituels de voirie, le lancement d'un lotissement communal est prévu, un réaménagement de l'aire de jeux pour les enfants place de la Chapelle sera réalisé, un panneau électronique d'informations locales sera installé et l'étude d'un « city-parc » pour la jeunesse sera lancée pour une réalisation en 2018. En outre, nous avons négocié l'acquisition de l'ancienne gare avec le conseil départemental ainsi que des terrains attenants au prix de 80 000 €. Cette réserve foncière nous

permettra de répondre à la demande d'installation d'activités nouvelles sur la commune.

Dans un autre domaine, après 18 mois de réflexion, la fusion de la Copler avec « Roannais Agglomération » a été ajournée sous prétexte d'accorder un délai de réflexion supplémentaire aux élus... En fait, ce projet était bien celui de l'Etat, mais à quelques mois des élections, contrairement à la constatation du bien-fondé de cette proposition par ses plus hauts représentants fonctionnaires sur le terrain et à leur assentiment, le Ministre de l'aménagement du territoire a donné l'ordre de ne rien faire... Une pantalonnade, une reculade à laquelle nos gouvernants nous ont habitués depuis un certain temps : un pas en avant, deux en arrière...

La communauté de Balbigny ayant rejoint aujourd'hui la communauté de Forez Est (Feurs), les Présidents de la Copler, Val d'Aix et Urfé s'obstinent à vouloir mettre en place la communauté Loire et Monts. Si nous ne pouvons rejoindre « Roannais Agglomération », comme le veut la logique, il nous faudra alors réfléchir, faire peut-être un autre choix pour ne pas mourir avec leur utopie.

Souhaitons toutefois que le bon sens l'emporte, devant cette situation ubuesque qui nous aura fait perdre un an par rapport à tous nos collègues du département.

A ce sujet, il ne s'agit pas pour moi d'une mésentente ni d'un problème personnel avec le Maire de la commune voisine et Président de la Copler, comme le prétendent certains, mais il s'agit, au contraire, d'assurer la responsabilité qui m'a été confiée : celle de défendre avec réalisme et en toute objectivité les intérêts de notre commune et de tous les sanjustois, pour le présent comme pour le futur.

En effet, je ne suis pas élu pour me soumettre aux volontés de deux communes, Neulise et St-Symphorien, qui, au sein de la Copler, d'une façon outrageuse, tirent sans cesse la couverture à elles, et cherchent à cumuler dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) insidieux se référant à un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) non opérationnel, une somme de privilèges en leur faveur. Ce SCoT ne présente aujourd'hui aucune valeur juridique et a été sanctionné par un avis défavorable de

la commission d'enquête publique le 6 décembre 2016. Ce n'est pas la vision que j'ai de l'intercommunalité qui devrait être un antre de partage, d'équilibre et de solidarité entre toutes les communes.

Je pourrais, sans rien dire, sans faire de vagues, vivre une relation heureuse et de bonne entente en me soumettant à leur désidérata, ce serait ô combien plus facile, plus confortable, mais ce serait alors de ma part un manque de courage et de combativité : mon souci majeur est et restera St-Just, ses habitants et leur devenir. Je ne changerai pas de ligne de conduite, resterai ferme et rigoureux.

Réfléchissons simplement :

Qui aujourd'hui, parmi les sanjustois, peut accorder crédit à ceux qui ont classé dans le SCoT St-Symphorien et Neulise en « polarités », excluant, malgré nos multiples demandes, St-Just-la-Pendue et Régnay qui, si cela devait se faire, rejoindraient alors les autres communes dans la catégorie « village » ? Qui aujourd'hui, parmi les sanjustois, peut approuver le projet d'accorder 50 % des permis de construire à deux communes et les 50 % restant aux 14 autres dont la nôtre et celle de Régnay, sinon des personnes qui n'ont pas l'amour de leur commune, St-Just-la-Pendue, et ne l'auront jamais ? Ce serait, pour St-Just, une réduction d'activités dans l'avenir, une condamnation à l'immobilisme, c'est-à-dire un premier pas vers le déclin.

Mais qui peut souhaiter cela ?

Je crois bon enfin, pour terminer mon propos, d'ajouter que je n'ai, pour ma part, aucun intérêt personnel, ni aucune ambition politique à défendre dans cette affaire, si ce n'est l'intérêt collectif.

L'année nouvelle se profile, souhaitons qu'elle apporte à tous l'espérance d'un monde meilleur, qu'elle s'accompagne des réformes nécessaires pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés tous nos concitoyens, qu'en cette période de fêtes, la joie, l'amour et la paix s'installent au sein de vos familles.

Bonne et heureuse année à tous !

*Tout semble se dégligner de partout.
Sa langue surtout, son bien le plus précieux, qui brillait de mille feux
et régnait sur l'Europe qui régnait sur le monde, se défait de jour en jour.
Confucius le savait déjà à l'époque de Platon et de Sophocle :
il faut prendre garde aux mots.
Une langue qui faiblit, c'est un pays qui vacille.*

Jean d'Ormesson.

Tradition sympathique, chaque début d'année est marqué par la cérémonie des vœux du Maire qui accueille à la salle polyvalente les différents acteurs de la vie active et associative locale, cérémonie ouverte aussi à l'ensemble de la population. Une occasion pour faire le point et informer le public sur les projets communaux en cours ou à venir et de discuter à bâtons rompus autour du verre de l'amitié.

Janvier a vu le personnel communal à pied d'œuvre pour mener à bien des travaux d'isolation de la « petite salle » de la salle polyvalente avec de la pose de laine de verre, de faux-plafonds, de rideaux mais aussi la réfection des peintures et du plan de travail de la cuisine, de façon à optimiser le travail déjà réalisé dans la salle principale en terme d'économie d'énergie et de qualité d'accueil des diverses manifestations. Ce nouvel environnement a pu être apprécié par les convives de 70 ans et plus invités par la commune à déguster la galette des rois l'après-midi du 16 janvier ; si seulement quelques participants ont eu le plaisir d'être couronnés roi ou reine d'un jour, par contre tous ont goûté ce moment de rencontre placé sous le signe de la convivialité.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence « enfance / jeunesse » a été transférée à la Copler. C'est notamment le cas du centre de loisirs qui continue à être géré et organisé par l'association « Les Enchanteurs », pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi, et bien sûr de la crèche qui passe dans le giron de l'intercommunalité tout en conservant une gestion associative par l'intermédiaire des « P'tits Milous ».

Si ce transfert a été acté dès le 1^{er} janvier par arrêté préfectoral, il a fallu pratiquement toute l'année pour bien cadrer les modalités.

La conséquence financière de ce transfert se traduit par une baisse de 25 600 € de l'allocation de compensation versée par la Copler à la commune. En contrepartie, la commune n'aura plus aucune charge courante de fonctionnement à prendre en charge, ni de subvention d'équilibre à verser aux associations gestionnaires, ni à rembourser le solde (190 000 €) du prêt contracté par la commune pour



Rétablissement (très provisoire) de la royauté...

financer les travaux d'aménagement de la crèche, prêt qui a été transféré à la Copler.

La commune conserve néanmoins un lien avec l'association « Les Enchanteurs » qui a en charge l'organisation des activités pendant les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) et la garderie périscolaire qui restent de compétence communale.

La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires en septembre 2014 fait suite à l'excellente et, n'en doutons pas, très efficace réforme des rythmes scolaires.

Au niveau de l'école locale, et dans le respect des dispositions légales, les enfants de la maternelle n'ont pas cours le vendredi après-midi et ceux fréquentant l'école élémentaire profitent des T.A.P. le mardi après-midi.

La commune a versé en 2015 une subvention d'équilibre pour les T.A.P. de 10 015 € à l'association « Les Enchanteurs » et met à disposition 2 agents, chaque vendredi après-midi, pour l'encadrement des « petits ».

Quant à la garderie qui fonctionne tous les jours de classe de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h, elle a nécessité une subvention de 14 950 € pour équilibrer le bilan de l'association.



Présentation du Conseil Municipal Jeunes lors de la cérémonie des vœux

1^{er} février : comme dans de nombreuses communes, la poste ferme son bureau. La commune signe ce jour l'acquisition du bâtiment, 60 rue du 11 Novembre et recrute Cindy TORRON-POY.

3 février : l'Agence Postale Communale ouvre officiellement ses portes et Cindy accueille pour la première fois le public.

La volonté de conserver à St-Just ce service a motivé la décision des élus de créer cette Agence Postale Communale ouverte du mardi au samedi de 8 h 45 à 12 h. A ce jour, aucun service de remplacement n'est organisé pendant les vacances de Cindy TORRON-POY. A noter que la poste verse une indemnité mensuelle de 1 000 € pour couvrir les frais salariaux de l'agent.



Cindy, nouvel agent communal, responsable de l'agence postale



Nouvelles jardinières rue du Commerce

En février, on prépare la saison estivale. Les jardinières rue du Commerce ayant beaucoup vécu, même si certaines pourront être réhabilitées, sont remplacées, permettant ainsi de continuer à apporter une touche colorée grâce aux plantations florales. La commission départementale a d'ailleurs souligné cette initiative.

Première étape de l'aménagement de la rue de Lyon, le conseil municipal retient, après consultation, le cabinet d'études SOTREC pour en assurer la maîtrise d'œuvre.

Le Syndicat des Eaux du Gantet a signé en mars 2016 avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne un contrat territorial du captage prioritaire Grenelle d'Echanssieux.

L'objectif du programme d'actions listées dans ce contrat est de contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux brutes captées au niveau du barrage.

Ces actions concernent essentiellement :

- les pollutions diffuses et ponctuelles liées à l'usage de produits phytosanitaires d'origine agricole et non agricole,
- la sensibilisation des utilisations des produits phytosanitaires quant à leurs conséquences sur la santé et l'environnement.

Diagnostics individuels d'exploitations agricoles, investissement dans du matériel de désherbage mécanique, journées d'informations sur les thématiques de préservation de la ressource, techniques novatrices pour limiter l'usage des phytos, valorisation et plantation de haies sont quelques-unes des mesures à engager pendant les 4 années de durée du contrat.



Signature du contrat territorial avec l'Agence de l'Eau à Violay le 23 mars 2016

Prix de l'eau au 01/01/2016

	Part du Gantet	Part de la SAUR	TOTAL
– Prime fixe	39 €	57,10 €	96,10 €
– m ³	0,93 €	0,7189 €	1,6489 €
– Provision / m ³	0,08 €	/	0,08 €
– Taxe bassin de prélèvement			0,04 €

Téléphones utiles

SAUR – accueil clientèle : 04.69.66.35.00

SAUR – dépannage : 04.69.66.35.09

Préparé par la commission des finances avec le concours technique de M. le Percepteur, le budget général 2016 a été voté le 1^{er} avril par l'assemblée municipale.

La mouture initiale a été remaniée par des décisions modificatives en cours d'année pour tenir compte de l'évolution de certains dossiers comme le report des travaux rue de Lyon, l'opportunité d'achat au département de l'immeuble situé rue de l'Etang (ancienne gare), le lance-

ment des travaux d'aménagement des sanitaires place de la Chapelle et les conséquences financières du transfert de la compétence « enfance – jeunesse » à l'intercommunalité.

Malgré une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement et un tassement de la matière imposable, le conseil municipal a maintenu les taux des impôts locaux à leur niveau 2015.

LES IMPÔTS

Taxe	2015			2016		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 678 000	16,37	274 689	1 666 000	16,37	272 724
Foncier bâti	1 481 000	13,77	203 934	1 476 000	13,77	203 245
Foncier non bâti	67 400	35,57	23 974	68 100	35,57	24 223
TOTAL			502 597			500 192

➤ LA DETTE DE LA COMMUNE

– au 1 ^{er} janvier 2016	1 072 498	<i>Annuité payée en 2016</i>	
– prêt investissements 2016	0	– charge d'intérêts	38 211
Total	1 072 498	– remboursement du capital	117 835
– capital remboursé en 2016	117 835	Total	156 046
– transfert prêt crèche	190 000		
– dette au 31/12/16	764 663	– intérêts ligne trésorerie	0

BUDGET 2016 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Charges à caractère général	318 500	– Remboursement rémunération personnel	13 000
– Charges de personnel	392 350	– Opérations d'ordre	15 000
– Charges gestion courante	137 650	– Produits des services	55 800
– Charges financières	38 300	– Impôts et taxes	830 550
– Virement section d'investissement	343 320	– Dotations / participations	162 000
– Charges exceptionnelles	100	– Dotation globale de fonctionnement *	106 100
		– Produits gestion courante	47 770
Total	1 230 220	Total	1 230 220
		* DGF 2013 : 165 948	
		* DGF 2014 : 156 100	
		* DGF 2015 : 131 450	
		* DGF 2016 : 106 100	

*Tout Français désire bénéficier d'un ou de plusieurs privilèges,
c'est sa façon d'affirmer sa passion pour l'égalité.*

Général De Gaulle

BUDGET 2016 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Solde 2015 reporté	442 400,66	– Excédent fonctionnement 2015	370 348,92
– Capital des prêts	117 840,00	– Virement du fonctionnement	343 320,00
– Reste à réaliser 2015	81 661,00	– Fonds compensation TVA	79 947,00
– Acquisition immeuble La Gare	82 000,00	– Taxe d'aménagement	3 700,00
– Voirie 2016	79 100,00	– Reste à réaliser 2014	64 000,00
– Mobilier urbain	27 000,00	– Prêt (non réalisé)	54 600,00
– Acquisition bâtiment La Poste	– 2 300,00	– Subventions	23 550,00
– Voirie rue de Lyon	41 134,26		
– Sanitaires place de la Chapelle	50 000,00		
– Voirie 2015	6 100,00		
– Chauffage / sol salle polyvalente	– 470,00		
– Travaux en régie	15 000,00		
Total	939 465,92	Total	939 465,92

ASSAINISSEMENT : LE BUDGET

Sur l'ensemble de l'année 2015, 103 274 m³ de volume ont été épurés, 46 847 m³ ont été assujettis à l'assainissement pour les 590 branchements desservis.

La nouvelle station à filtres plantés de roseaux a été mise en service en mai 2015 suite à l'arrêt de l'ancienne station de type « boues activées ».

Tarif HT payé par l'abonné au 1^{er} janvier 2016

	Part communale	Part délégataire	Total
Abonnement	62	48,94	110,94
m ³ rejeté	1,20	0,4697	1,6697

BUDGET 2016 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Charges exceptionnelles	1 500,00	– Amortissement des subventions	29 748,00
– Dotations aux amortissements	65 715,00	– Taxe de raccordement	7 500,00
– Intérêts des prêts	17 087,00	– Abonnements / m ³ consommés	85 000,00
– Virement section d'investissement	37 946,00		
Total	122 248,00	Total	122 248,00

BUDGET 2016 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Déficit antérieur reporté	340 600,51	– Virement du fonctionnement	37 946,00
– Subvention d'équipement	29 748,00	– Amortissements	65 715,00
– Capital des prêts	69 330,00	– Excédent 2014	51 461,47
– Assainissement rue de Lyon	123 994,96	– Reste à réaliser 2015	307 310,00
– Reste à réaliser 2015	4 999,00	– Subvention station	– 21 880,00
Total	568 672,47	– Prêt	128 120,00
		Total	568 672,47



Le 8 avril, la Fédération des Maires de la Loire, sous la présidence de M. Jean-François BARNIER, a tenu son congrès à la salle polyvalente en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Bernard BONNE, président du Conseil Départemental, M. Philippe LAURENT, secrétaire général de l'Association des Maires de France, M. le Préfet de la Loire.

330 congressistes ont participé à une après-midi studieuse ponctuée de nombreuses interventions avant de terminer cette journée en partageant un dîner-spectacle.

En parallèle à ce congrès, une cinquantaine d'exposants, composés essentiellement d'entreprises privées en lien avec les collectivités publiques, ont animé le Salon Communes Passion sous chapiteau installé sur le terrain de sports.



La cérémonie commémorant la fin de la 2^e guerre mondiale s'est déroulée exceptionnellement le mercredi 4 mai en fin de journée avec la participation active du Conseil Municipal des Jeunes qui a lu un poème devant l'assistance où l'on notait la présence de M. Marlin qui a accepté d'assumer le rôle de porte-drapeaux à l'occasion des différents rassemblements annuels commémoratifs.

Ce décalage de date a été autorisé par la Sous-Préfecture dans la mesure où le conseil municipal et l'harmonie ont accompagné le comité de jumelage à Mertesdorf du 5 au 8 mai pour participer aux festivités organisées à l'occasion

du 20^e anniversaire du jumelage entre les deux communes : un moment fort marqué du sceau à la fois de la solennité, de l'émotion et de la convivialité.

Le 15 mai, le conseil municipal a émis un avis favorable au dossier d'avant-projet d'aménagement de la rue de Lyon et approuvé le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale de M. le Préfet de la Loire qui propose la fusion de la communauté d'agglomération « Roannais Agglomération » et les communautés de communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable et de la Copler.

La 68^e édition du critérium cycliste du Dauphiné a traversé notre commune le mardi 7 juin au cours de l'étape qui emmenait les coureurs de Crèches-sur-Saône à Chalmazel. Les amateurs de ce sport ont pu voir (ou plutôt apercevoir) quelques grands noms du cyclisme international qui s'illustreront quelques jours plus tard sur les routes du tour de France. Pour la petite histoire, Jesus Herrada a gagné cette étape devant le Français Tony Gallopin.

Cet évènement a contribué à donner un petit air de fête qui flottait aussi, la fin de l'année scolaire approchant, le jour de la remise des dictionnaires aux 18 futurs collégiens.

Le peloton du critérium du Dauphiné au Poteau



Jean-Pierre André débute sa carrière de retraité

Il est 17 heures ce 30 juin lorsque notre collaborateur Jean-Pierre ANDRÉ ferme pour la dernière fois le local technique. Après une carrière longue et 25 dernières années passées au service de la commune, Jean-Pierre, agent technique territorial principal, fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Un départ qui méritait bien une petite fête durant laquelle, outre l'évocation de quelques souvenirs, ont surtout été mis en avant son sens du service public, son dynamisme, sa grande disponibilité et ses compétences dans de nombreux domaines.

Mis en vente par le département, le conseil municipal, dans sa réunion du 1^{er} juillet, propose une offre à hauteur de 80 000 € pour l'acquisition de l'immeuble situé rue de l'Etang, dit « ancienne gare ». Cette offre est acceptée par le département et l'acte notarié signé en décembre. La

volonté de se constituer une réserve foncière facilement accessible a motivé l'engagement du conseil municipal.

La commission des bâtiments décide de procéder au changement d'une partie des menuiseries extérieures de la maison des Frères pour un coût de 6 379 € HT, la pose étant réalisée en novembre par le personnel communal.

Le projet de Schéma de Cohérence (d'incohérence ?) Territoriale (SCoT) Loire-centre fait débat ou plutôt l'unanimité contre lui de la part de l'assemblée municipale qui s'offusque de voir la commune classée comme « simple village » alors que le panel, existant d'activités commerciales, de services, d'emplois, d'équipements publics, lui confère une attractivité indéniable ne pouvant que lui attribuer le rôle et le classement en « pôle intermédiaire ».

L'arrivée en 2017 de la fibre optique qui permettra d'accélérer les échanges numériques (téléphone, internet, télévision...) a rendu nécessaire l'attribution d'un numéro (système métrique) à tous les immeubles de la commune qui n'en n'étaient pas encore pourvus et de préciser ou « rebaptiser » différentes voies.

Travail fastidieux auquel se sont « attelés » les élus pendant plusieurs semaines. Le résultat de cet adressage peut être consulté directement en mairie. Les plaques de numérotation seront fournies par la commune.

Tout nouvellement nommé à Roanne, M. le Sous-Préfet Christian ABRARD a tenu à visiter l'imprimerie Chirat, une entreprise « phare » de l'arrondissement. Il a été reçu par M. Jacques Chirat accompagné du Maire et a pu apprécier la modernité de cette entreprise qui poursuit son développement depuis plus d'un siècle à la campagne.



M. le Sous-Préfet Abrard en visite à l'imprimerie Chirat

162 élèves se sont retrouvés dans un joyeux brouhaha pour la rentrée scolaire, accueillis par Vanessa Berthelie, nouvelle directrice de l'école, qui succède à Nathalie Tacheny.

Répartis en 7 classes, les élèves pourront profiter du nouveau vidéoprojecteur mobile financé par la commune et des différents services mis à leur disposition, transport scolaire pour certains, études surveillées assurées les lundi et jeudi par les enseignants pour d'autres.

Le conseil d'école constitue un moment privilégié pour dresser le bilan des différentes activités et d'échanger avec le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves afin d'améliorer ce qui peut l'être.

La cantine reçoit une moyenne de 65 rationnaires, dont une quinzaine de « petits » âgés de 3 à 5 ans. L'organisation de ce service fait l'objet d'un soin particulier porté par une commission composée des différents intervenants : commune, traiteur, diététicienne, employés, parents, qui se réunit 2 fois par an pour faire le point sur la variété des menus et le ressenti des enfants, la préparation de menus « spéciaux » pour Noël, la fin d'année ou, par exemple en 2017, proposer un menu oriental. Il faut savoir que le service cantine n'est pas obligatoire mais que, si son utilité pour nombre de familles n'est pas contestable, il a un coût non négligeable. En effet, chaque repas servi à la cantine « coûte » près de 5 € au budget communal, soit environ 40 000 € par an. Pour autant, le



Sourire de rigueur à la cantine scolaire

conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le prix de vente aux familles qui reste fixé à 3,30 €.

La création d'une zone 30 au droit de l'imprimerie Chirat avec la mise en place de coussins berlinois n'a qu'un objectif : renforcer la sécurité du personnel de l'entreprise qui traverse de nombreuses fois par jour la route de Ste-Colombe pour aller du parking ou du bâtiment de stockage à l'usine de production et inversement. Reste que si ce dispositif a son efficacité, il n'en est pas moins vrai que le respect de cette réglementation par les usagers constitue la meilleure parade à tout risque d'accident.



Vitesse limitée, sécurité renforcée dans le secteur de l'imprimerie

Dans sa séance du 15 septembre et, pour la 2^e année sur la base d'un bilan financier produit par les associations, le conseil municipal a établi le tableau des subventions 2016 versées à celles qui en avaient fait la demande :

Donneurs de sang	100 €
Tennis	550 €
Gymnastique	100 €
Milans danse	400 €
Jumelage	350 €
Harmonie	550 €
Bibliothèque	800 €
Amicale des pompiers	500 €
Espoir-Santé-Harmonie	300 €
SPA	30 €
FNACA	100 €
Association Cultur'elles	500 €
USEP	130 €
Fournitures scolaires	55 € / élève
Classe transplantée école locale	30 € / élève
Voyage à l'étranger (collège-lycée)	30 € / élève

Maria LÉVY

Maria Lévy s'est éteinte le 9 septembre après une lutte courageuse contre la maladie. Employée par la commune de 1983 jusqu'à sa retraite en 2008 comme agent spécialisé des écoles maternelles, Maria Lévy avait su, tout au long de sa carrière, apporter sa naturelle attention et son professionnalisme aux jeunes élèves qu'elle accompagnait dans leurs premiers pas scolaires.

Nous garderons de Maria Lévy le souvenir d'une employée modèle doublée d'une personnalité attachante et souriante.



L'investissement annuel en terme de voirie a consisté à la réfection d'une partie de la rue de l'Etang couplée avec des interventions sur les réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que les chemins desservant les secteurs de Grange, Valentin et des Terres. Confiés à l'entreprise Colas, le coût des travaux s'est élevé à 58 800 € TTC. Un plan de circulation sera nécessaire lors des travaux rue de Lyon ; dans cette optique, un bicouche a été mis en place sur la 2^e partie de la rue d'AFN pour un montant de 8 760 € TTC.

La remise en état des sanitaires place de la Chapelle a débuté en octobre avec les interventions des entreprises Bissay, Lamure et Charrondière ainsi que le personnel communal pour la pose des menuiseries et la peinture. Un abribus est accolé au bâtiment rénové.

Les personnes âgées de 75 ans et plus doivent désormais choisir entre participer au repas des anciens ou recevoir le colis de Noël. 62 convives se sont retrouvés cette année autour d'une bonne table et dans la bonne humeur et 111 colis ont été distribués. Les élus



Le Conseil Municipal Jeunes en réunion de travail

ont rendu une visite aux personnes de St-Just hébergées au centre hospitalier Fernand Merlin en leur offrant aussi un colis.

Depuis quelques mois, le Conseil Municipal des Jeunes travaille sur la réalisation d'un poulailler partagé sur la commune. Samedi 5 novembre, les jeunes de St-Just ont ainsi rendu visite à leurs homologues de Rozier-en-Donzy qui ont mené à bien un tel projet cette année. Ce fut l'occasion d'un partage d'expérience riche et convivial au cours

duquel nos jeunes ont pu mesurer le travail à accomplir pour aller jusqu'au bout de leur idée mais aussi la satisfaction et la fierté de voir un projet se réaliser.

Motivés par cette rencontre, les membres du CMJ se sont donc retrouvés à plusieurs reprises dans les semaines suivantes pour réfléchir à toutes les modalités de mise en œuvre du futur poulailler communal de St-Just : lieu d'implantation, construction et modalités de fonctionnement. Le projet

devrait être présenté pour adoption en conseil municipal au cours du premier trimestre 2017.

Dans sa réunion du 10 novembre, le conseil municipal a entériné la proposition des entreprises Eurovia / Leschel et Millet pour la réalisation des travaux de réfection de la rue de Lyon, le montant du marché, hors travaux réseaux secs, s'élève à 503 218 € HT comprenant la mise en séparatif du réseau d'assainissement, le remplacement du réseau d'eau qui sera remboursé par le Syndicat du Gantet à la commune, et l'ensemble des aménagements de surface, sauf la mise en enrobé à la charge du département.

Afin d'éviter la période hivernale avec le risque d'ajouter du désordre au désordre, l'ouverture de chantier a été volontairement repoussée au mois de mars 2017. Il va sans dire que cette opération va engendrer d'importantes difficultés en terme de circulation automobile pendant la durée de

réalisation planifiée prévisionnellement sur 4 mois. Un plan de circulation va être élaboré conjointement par les services de l'Etat, du département et de la commune et sera consultable sur le site internet. Nous demandons d'ores et déjà au public de faire preuve de patience et de compréhension.

La convention concernant la mise à disposition des services du Syndicat d'Energies de la Loire (SIEL) chargés de l'instruction des dossiers d'application du droit des sols (permis de construire, certificat d'urbanisme, etc.) sur la commune a été renouvelée en fin d'année. L'occasion de rappeler que toute construction, depuis l'abri de jardin jusqu'à la maison individuelle ainsi que toute modification de volume ou de l'aspect extérieur d'un bâtiment, doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme à déposer en mairie.

ÉLECTIONS

L'élection du Président de la République se déroulera les **dimanches 23 avril et 7 mai 2017**.

Les élections législatives programmées les **dimanches 11 et 18 juin 2017** permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

La salle de vote sera installée salle d'animation de la mairie.

Rappelons que la présentation d'un justificatif d'identité est obligatoire pour pouvoir voter (carte d'identité – passeport – permis de conduire – carte vitale avec photo...).

L'année 2016 a vu la concrétisation de la convention tripartite III – 2016-2020 – pour notre EHPAD et l'accueil de jour. Cette contractualisation définit, entre l'hôpital, l'ARS et le conseil départemental, les conditions de fonctionnement de l'établissement pour 5 ans, tant du point de vue financier que sur le plan de la qualité de la prise en charge des résidents de l'EHPAD ou des personnes accueillies à l'accueil de jour.

La convention tripartite III permet notamment de régulariser budgétairement plusieurs postes de personnel non financés jusqu'à présent, la création de 3,60 postes, la professionnalisation de 3 agents de service en aides-soignantes et a conduit à revaloriser le budget du personnel au niveau des salaires actuels. L'établissement voit ainsi se dégager une amélioration de sa situation financière dès cette fin d'année.

Le centre hospitalier adhère au GHT Loire (Groupement Hospitalier de Territoire) depuis le 1^{er} juillet 2016 comme les 19 autres établissements sanitaires publics de la Loire, suite à la parution de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. Le GHT Loire est destiné à définir, à organiser et à piloter la coopération territoriale entre l'ensemble des structures sanitaires publiques du territoire de santé.

Au préalable, les établissements membres ont réaffirmé leur attachement commun aux valeurs et aux principes du service public hospitalier. Ces principes sont notamment l'égalité de traitement des patients quelle que soit leur condition, la neutralité et son corollaire la laïcité, la continuité du fonctionnement en permanence toute l'année. Ils ont affirmé également leur attachement commun aux valeurs démocratiques et conçoivent le GHT comme une structure animée par des principes de partenariat et de concertation.

Le GHT élabore son projet médical partagé de territoire pour 5 ans, structuré en 3 bassins : stéphanois, roannais et annonéen. La gouvernance est assurée par plusieurs instances territoriales. Le fonctionnement repose sur un établissement support, le CHU de Saint-Etienne, celui-ci assumant, pour le compte des membres du GHT, des fonctions obligatoires : système d'information hospitalier, formation continue, achats...



Cette année, quelques animations ont ravi particulièrement nos résidents :

➤ **Pour la chandeleur...** un goûter musical animé par le groupe « Les Novaliens » avec la réalisation de crêpes par les résidents de l'EHPAD et les personnes accueillies de l'accueil de jour.

➤ **Goûter spécial mardi-gras inter services** sur le thème « carnaval d'ici et d'ailleurs ».

➤ **Envol, danse pour tous...** projet de danse contemporaine proposé et organisé par Béatrice Garnier et Laëtitia Naud, danseuses, chorégraphes de la Compagnie Trajectoires K de Roanne, impliquant plusieurs structures médico-sociales. Projet financé par la Région, la Copler et les établissements dans le cadre d'un appel à projets annuel « Culture et Santé 2016 », du 3 au 12 mai.

➤ **Sortie inter établissements** à la ferme des cabrions à Cottance.



➤ **Goûter musical inter services** animé par le groupe « Milans Danse » de St-Just-la-Pendue.

Aussi, cette année, l'établissement aura remis 3 médailles du travail à : Nicole Berthelot, Clément Aulas et Christian Dutel, et célébré les 2 départs à la retraite de Michèle Bard et Pierre-Jean Laffay. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur dévouement au sein de l'hôpital.





Le recensement de la population se déroule à St-Just-la-Pendue du 19 janvier au 18 février 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

C'est simple !

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement par internet : c'est plus pratique !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



Les quatre agents recenseurs avec Christine PISANI : Mesdames Sylviane SOLVERE et Sandrine JACQUET et Messieurs Bernard CORTEY et Michel GABRIEL

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS PRIVÉS

**Vous êtes propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs
 Vous souhaitez réhabiliter votre logement**

Le département de la Loire, en partenariat avec 13 communautés de communes du territoire ligérien, a décidé de renforcer sa politique d'intervention sur le parc de logements privés à travers le programme d'intérêt général départemental. Ce dispositif est centré sur les priorités nationales définies par l'Etat et vient compléter les financements de l'ANAH (l'Agence Nationale de l'Habitat).

Conditions de ressources pour les propriétaires occupants (PO)

PO très modestes

	personne seule	couple	couple avec deux enfants
Revenu mensuel estimé	1 300 €	1 900 €	2 700 €

PO modestes

	personne seule	couple	couple avec deux enfants
Revenu mensuel estimé	1 700 €	2 500 €	3 500 €

Trois priorités :

- promouvoir la maîtrise de l'énergie,
- résorber l'habitat dégradé et lutter contre l'inconfort,
- favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Désormais, les nouveaux accédants sont également éligibles à ce programme, toujours soumis à conditions de ressource et réservé aux maisons de plus de 15 ans.

Exemple de travaux finançables

- **Lutte contre l'habitat indigne** : Redistribution des pièces, Mise aux normes électriques, Remplacement sanitaires, Isolation murs et planchers, Système de chauffage
- **Lutte contre la précarité énergétique** : Remplacement chauffage vétuste, Isolation thermique, Menuiseries, ventilation, Energie renouvelable
- **Adaptation au vieillissement et handicap** : Remplacement baignoire en douche, Rampe accès, Monte escalier

Le programme lancé en 2015 arrive dans sa dernière année en 2017.

Le bilan des 2 premières années est très satisfaisant sur le territoire de la Copler :

- 41 maisons et ses occupants ont bénéficié de ce programme.
- Pour un montant total de travaux de 654 000 € (soit 16 000 € en moyenne par maison).
- 363 000 € de subventions accordées, ce qui fait une moyenne de 55 % de subvention.

Un accompagnement gratuit et personnalisé. Pour tout renseignement, contactez SOLIHA au 04.77.43.08.80.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 15 avril, 3 juin, 15 juillet et 23 décembre 2017.

Monsieur le Maire

reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanences

- Assistant social : le jeudi de 9 h à 12 h.
- A.D.M.R. : les mardi et jeudi de 9 h à 13 h, ☎ 04.77.64.97.67.

Téléphones utiles

- Mairie : ☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr
Site internet : www.saint-just-la-pendue.fr
- Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
- Gendarmerie de Balbigny ☎ 04.77.28.10.36
- Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
- SAUR (eau et assainissement)
(accueil clientèle) ☎ 04.69.66.35.00
(service dépannage) ☎ 04.69.66.35.09
- Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
- Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
- Pharmacie CHAUX-KER et ROGER ☎ 04.77.63.20.42
- Infirmiers à domicile
(M. FOURIE et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
- Kinésithérapeute (M. CARTEREAU) ☎ 06.89.85.61.92
- Ostéopathe (Mme SERRIERE-GERARD) ☎ 07.81.14.62.63
- Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT ☎ 04.77.63.24.30

Les correspondants de presse

- La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER
☎ 04.77.63.52.94 / Email : kathierry@wanadoo.fr
- Le Pays Roannais : André CREPET
☎ 04.77.63.53.25 / Email : andrecrepet@orange.fr

Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du 16 mars au 14 novembre et de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du 15 novembre au 15 mars (☎ 04.77.63.21.13).

Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Néronde.

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : prix du trajet 1 € 30.
Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08, retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10 ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13).
Horaires et informations sur www.loire.fr

QUELQUES TARIFS COMMUNAUX

Location « grande » salle polyvalente	700 €
Location « petite » salle polyvalente (<i>gratuité pour les associations</i>)	150 €
Forfait utilisation « grande » salle polyvalente	50 €
Forfait utilisation « petite » salle polyvalente	25 €
Chaises	1,20 €
Tables	7,00 €
Forfait transport de matériel	30 €
Location camion avec chauffeur	30 € / heure
Location camion avec chauffeur et un employé	50 € / heure
Concession cimetière 2,50 m ²	
• 30 ans	150 €
• 50 ans	230 €
Concession cimetière 5 m ²	
• 30 ans	265 €
• 50 ans	380 €
Columbarium	
• 15 ans	300 €
• 30 ans	500 €
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	50 €

VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ SÉCURISÉES

La durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, a été prorogée de 10 à 15 ans.

Cette mesure a engendré quelques difficultés notamment à des usagers qui se sont vu refuser l'embarquement à bord de vols ou de bateaux, y compris pour se rendre dans un pays ayant officiellement accepté les cartes nationales d'identité sécurisées prorogées et dont la liste est consultable sur le site « diplomatie.gouv.fr – rubrique : conseils aux voyageurs – pays par pays ».

Pour pallier ces difficultés, le Ministère a décidé d'autoriser le renouvellement des cartes nationales d'identité facialement périmées dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.

En tout état de cause, les autorités recommandent de privilégier l'utilisation d'un passeport qui constitue le titre de voyage de droit commun.

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches.

- Pour la 1^{re} période, les jeunes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 mars : **recensement en janvier, février et mars.**
- Pour la 2^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin : **recensement en avril, mai et juin.**
- Pour la 3^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} avril et le 30 septembre : **recensement en juillet, août et septembre.**
- Pour la 4^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre : **recensement en octobre, novembre et décembre.**

Pour tous renseignements sur les dossiers, contacter la plateforme administrés au 04.37.27.25.07, du lundi au jeudi : 8 h-12 h / 13 h 30-16 h 30, le vendredi : 8 h-11 h 30.

Site : <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique MA JDC.

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2016

(arrêté au 5 décembre 2016)

Naissances (20)

RECORBET Clara, 27 décembre 2015 à Roanne
GOUTALLIER Méline Suzy Marie-Antoinette, 25 janvier 2016 à Roanne
RAMBAUD Clara Chloé, 1^{er} février 2016 à Roanne
DARMET Germain Louis, 20 février 2016 à Roanne
REYBAUD Marceau, 7 mai 2016 à Roanne
DUCREUX Emma Valérie Michèle, 8 mai 2016 à Roanne
CHERBLANC Lohan, 9 mai 2016 à Roanne
PALLUET Romane, 24 mai 2016 à Roanne
AULAS Titouan Gabin, 25 juin 2016 à Roanne
PAILLET Célia Isabelle Maria, 6 juillet 2016 à Roanne
PAPON Kali Marie, 17 juillet 2016 à St-Priest-en-Jarez
PAPON Gatien Isaac, 17 juillet 2016 à St-Priest-en-Jarez
PAPON Oscar Jacob, 17 juillet 2016 à St-Priest-en-Jarez
CARADOT Tom Jean Claudius, 28 juillet 2016 à Roanne
BARRAS Marley, 31 juillet 2016 à Roanne
PONTUS Anna Romane, 4 août 2016 à Roanne
THIVEND Jade Nathalie Chantal, 25 septembre 2016 à Roanne
TILLIER Mây-Linh, 30 septembre 2016 à Roanne
AVINAIN Amaury Henri Gérard Marie, 22 octobre 2016 à Roanne
WENIG Alicia Véronique Emélie, 26 octobre 2016 à Roanne

Mariage (4)

WENIG Emmanuel André Claude et **VENET** Sandy, 30 avril 2016
GUILLOT Jordane et **GARIN** Anaïs Marie Stéphanie, 18 juin 2016
DEHOUX Guillaume et **AKKAOUI** Nadia, 2 juillet 2016
NOYEL Antoine Vincent et **LIANDRAT** Marine Alix Cécile, 27 août 2016

Décès (24)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

DUTEL Roger Claudius Philippe, 11 décembre 2015 à Roanne
DONDAINE Marie Marcelle née CORCOMBET, 30 décembre 2015 à l'hôpital local

COMBE-LABOISSIÈRE Philippe Henri Marie, 31 décembre 2015 à St-Just-la-Pendue

DUCREUX Odette Isabelle Josette, 31 décembre 2015 à St-Just-la-Pendue

CHANELLIÈRE Rosemary Jacqueline, 20 janvier 2016 à Mably

CHANELLIÈRE Marthe Fernande née NOYEL, 22 janvier 2016 à l'hôpital local

LORENI Agathe Marie Marguerite née DALBEIGUE, 9 février 2016 à l'hôpital local

GARNIER Andréa Marie Antoinette née BRAGARD, 21 février 2016 à l'hôpital local

MUZELLE Jean Félix Paul, 10 mars 2016 à l'hôpital local

DUMAS Raymonde Stéphanie née CRETOLLIER, 14 mars 2016 à l'hôpital local

CARAMANNA Benito Vittorio, 16 mars 2016 à St-Just-la-Pendue

THIVOYON Anaïs Claudette née GIROUDON, 26 mars 2016 à l'hôpital local

BERNARD Claude François, 11 mai 2016 à Roanne

THEVENIN Claudine née DUIVON, 8 juin 2016 à l'hôpital local

GIRAUD Marie Thérèse Eugénie née MONDIÈRE, 1^{er} juillet 2016 à Mably

CHAMBOST Marie Antoinette née MIGNARD, 17 juillet 2016 à l'hôpital local

LION Julienne née MICHON, 22 août 2016 à l'hôpital local

LE RHUN Marc Emile, 22 août 2016 à Roanne

BURNICHON Simone Marie Pierrette née MARTINET, 23 août 2016 à l'hôpital local

JANSON Benoît Bernard Antonin, 28 septembre 2016 à St-Priest-en-Jarez

LAFAY Charlotte Claudia née BOUVIER, 8 novembre 2016 à l'hôpital local

LEMAIRE Claudette Marie Jeannine née GUILLIN, 20 novembre 2016 à l'hôpital local

DUPUIS Marie Louise Marguerite née REY, 25 novembre 2016 à l'hôpital local

GRIVOT Jean, 3 décembre 2016 à Roanne



AVOIR 80 ANS (1936-2016)

(De gauche à droite et de bas en haut)

1^{er} rang : Michèle Farjot – Jean Ruivard –
Marcelle Garnier ép. Planus – Henri Pinat –
Monique Bouquin ép. Imbert – Raymond
Labouré – Marie Babe ép. Philippon.

2^{er} rang : Pierre Frénéat – Yvonne Billaud
ép. Babe – Maurice Chaverot – Jeanine
Barrier – Maurice Babe – Simone Martinon
ép. Bernicat.

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR	Bernard Cortey	☎ 06.40.21.37.09
Amicale de l'Hôpital	Elodie Mourelon	☎ 04.77.63.20.41
Amicale Laïque	Jacques Villard	
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	☎ 04.77.63.20.69
Association des Commerçants	Jacques Borjon-Piron	☎ 04.77.63.22.41
Association Football 81	Sylvain Pavallier	☎ 06.16.02.62.54
Association St-Just Cultur'elles	Nicole Niwa	☎ 06.13.90.50.49
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	☎ 04.74.05.64.58
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	☎ 04.77.63.22.13
Boule Amicale	Denis Goutailler	☎ 06.65.86.37.24
Centre Social Fernand Merlin	Renée Noyel	☎ 04.77.63.51.24
Chasse Saint-Hubert	Roger Damian-Farjot	☎ 04.77.62.42.27
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	☎ 04.77.63.22.86
Comité des Fêtes	Eric Muzel	☎ 04.77.63.20.61
Comité des Fêtes	Yoann Patalas	☎ 04.77.63.74.67

Comité Paroissial	Jean Giroudon	☎ 04.77.63.21.29
Comité Paroissial	Marie-Thérèse Favier	☎ 04.77.63.20.06
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	☎ 04.77.63.23.65
Goal Foot	Christophe Agullo	☎ 06.73.56.30.84
GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	☎ 04.77.62.40.56
Groupe Artistique	Michel Rabette	☎ 06.26.31.72.27
Gymnastique Volontaire	Sandrine Bissay	☎ 06.74.83.26.88
Harmonie Municipale	Nicolas Coquard	☎ 04.77.63.22.52
Jumelage	Jean-Pierre Durand	☎ 04.77.63.23.43
Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	☎ 04.77.63.22.09
Les Enchanteurs	David Lhernould	☎ 04.77.62.79.26
Les P'tits Milous	Aline Martin	☎ 04.77.63.50.46
Milans Danse	Jocelyne Arquillère	☎ 04.77.63.23.34
Pompiers	Pascal Peronnet	☎ 04.77.63.28.17
Pompiers (Amicale)	Michel Giroud	☎ 04.77.63.57.20
Sou des Ecoles	Frédéric Greuin	☎ 04.77.62.96.43
Tennis	Mathieu Dupin	☎ 06.95.07.66.91

LA ROUE TOURNE !

Rappelez-vous, dans les années 1980, il y avait un club de cyclotourisme dans notre commune. Les adhérents de l'époque gardent de très bons souvenirs des sorties du dimanche matin.

A la disparition du club, un fond de caisse assez important subsistait. Au fil des années, des dons ont

été effectués au profit du Téléthon et d'Espoir-Santé-Harmonie.

Cette année, les quelques membres du bureau encore présents à St-Just ont décidé de solder le compte. Trois dons d'égale valeur ont été versés à La Ligue contre le cancer de la Loire, France Parkinson et Espoir-Santé-Harmonie.

CIRCUITS VTT ET MARCHE À ST-JUST-LA-PENDUE ORGANISÉS PAR ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

Espoir-Santé-Harmonie, association créée par Gérard Desmurs en 1990, est toujours très active. Elle tente de tout mettre en œuvre pour que les malades de Roanne et la région puissent être soignés sur place. C'est grâce aux différentes manifestations sportives ou culturelles et nos propres manifestations que nous avons dépassé en 2016 le million d'euros, nous en sommes actuellement à 1 041 247,55 €.

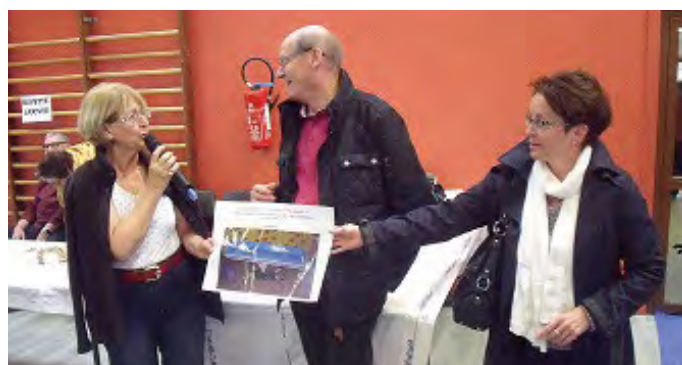
En 2017, ce sera la 17^e marche organisée par Espoir-Santé-Harmonie. Cette marche, mise en place par notre regretté Daddy Berthelon, a toujours eu un très gros succès. Malgré le mauvais temps en 2016, 523 marcheurs ont bravé les intempéries et ont parcouru les chemins de St-Just et les communes environnantes.

Une ambiance très chaleureuse et conviviale se dégage de cette marche. Les bénévoles sanjustois sont à pied d'œuvre car ils ont à cœur que cette marche soit une réussite. A la fin de la manifestation, nous avons remis, en présence de M. Guy Fabre, Maire de St-Just-la-Pendue, et de Mme Dufresse, directrice de l'hôpital, un lit douche d'une valeur de 2 986 €.

La prochaine marche aura lieu le **DIMANCHE 9 AVRIL 2017** avec les parcours 32, 27, 20, 17, 15, 12, 8 et 6 kms et 2 circuits VTT le **SAMEDI 8 AVRIL 2017**.



Groupe de marcheurs



Remise d'un lit douche pour l'hôpital de St-Just

RÉALISATIONS 2016

- 1 lit douche pour l'hôpital de St-Just-la-Pendue : 2 986,37 €,
 - participation au self de l'hôpital de Roanne, service oncologie : 6 590,05 €,
 - 3 matelas pour l'hôpital de Charlieu : 3 870,00 €,
 - 1 lève-pèse-personne pour l'hôpital de Roanne : 8 175,24 €,
 - 1 lève-personne pour l'hôpital d'Amplepuis : 4 177,80 €,
 - 1 scope pour l'hôpital de Roanne, service pédiatrie : 7 328,88 €,
- soit un montant de 33 128,34 €.**

MANIFESTATIONS 2017

- janvier 2017 : 24^e galettes de l'Espoir,
- 15 janvier à Charlieu, salle des Halles : la troupe Les Pigallous présente « Les 3 Elles »,
- 1^{er} avril à Mably, salle Henon : la troupe Les Plaines présente « Toque avant d'entrer »,
- avril (date non définie) : golf, Champlong à Villerest,
- 8 avril à St-Just-la-Pendue : 2 circuits VTT,
- 9 avril à St-Just-la-Pendue : 17^e marche bio,
- 2 septembre : 2^e Trail de la Planète, commune de Mars.

Tous les membres de l'association Espoir-Santé-Harmonie souhaitent une excellente année 2017, qu'elle nous apporte la paix et la joie de nous retrouver tous ensemble pour poursuivre nos objectifs.

LE BONHEUR EN FACE

Est-il caché sous l'oreiller
Est-il quelque part dans ma chambre
L'ai-je fait tomber
A-t-il roulé sous le lit pour me surprendre ?
J'ai cherché, j'ai couru après lui tellement de fois
J'ignorais qu'il est toujours plus près qu'on ne le croit.

Est-il ici dans ma maison
Ou à l'autre bout du monde
Est-il changeant comme les saisons
Peut-il revenir en une seconde ?
Ces questions, je me les suis posées tellement de fois
Mais au fond, j'avais toutes les réponses au bout de mes doigts.

Regarder le bonheur en face
Quand il est là
Lui laisser toute la place
Lui ouvrir les bras
Le bercer comme un enfant
Comprendre simplement
Que le bonheur n'est jamais loin
Que toujours on le trouve près des siens.

Mutine.

SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le sou des écoles publiques est une association loi 1901.

Les parents bénévoles qui font vivre le sou des écoles organisent une dizaine de manifestations chaque année. Les fonds récoltés lors de ces manifestations apportent un soutien financier aux projets des enseignants et permettent aux élèves de participer gratuitement aux sorties culturelles et sportives.

Les bénéfices de l'association servent aussi à acheter du matériel pédagogique (livres, accessoires et ingrédients pour divers ateliers...) et ludique (cadeaux de Noël, jeux d'intérieur et d'extérieur...).

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Activités culturelles

- La classe de CE2 a suivi une animation sur les pesticides.
- Les élèves de CE1 se sont vus proposer un projet « rivières ».
- Les CP et les CM1 ont participé à un projet « livres ».
- La Copler est intervenue pour sensibiliser les enfants à propos du tri.
- Toutes les classes sont allées voir un spectacle de l'union cantonale. Les élèves ont aussi fabriqué des papillons en recyclant les bouteilles en plastique.
- Toute l'école est partie au PAL le même jour et les élèves ont participé à des animations éducatives proposées par les soigneurs du parc.

Activités sportives

- La classe de CM2 a participé à 14 séances dispensées par l'ASAJ, une association qui propose des animations sportives.
- Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont eu une initiation au basket de 8 séances.
- Les classes de petite, moyenne et grande section ont pris part à 3 rencontres sportives avec des écoles du canton en passant par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Le bureau du sou des écoles se compose :

- d'un président : **Frédéric Greuin**
- d'une vice-présidente : **Anne Capitan**
- d'une trésorière : **Christelle Barbier**
- d'une trésorière adjointe : **Estelle Prast**
- d'une secrétaire : **Aurélie Vincent**
- d'une vingtaine de membres actifs.

Nous remercions les familles pour le temps qu'elles donnent et leur dynamisme.



Nous avons toujours besoin de bénévoles et d'idées nouvelles, alors n'hésitez pas à rejoindre notre association.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Carnaval, **samedi 18 février 2017**

Bourse aux vêtements, **samedi 1^{er} avril 2017**

Vente de gaufres, **deuxième quinzaine de mai**

Ventes de pizzas et chocolats de Pâques

Fête de l'école, **fin juin – début juillet**

Concours de pétanque, **lundi 4 septembre 2017**

Concours de belote, **dimanche 26 novembre 2017**

Vente de sapins et de boudin **décembre 2017**

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

La crèche est ouverte de 7 h 30 à 18 h 30. Les enfants sont accueillis de façon occasionnelle ou régulière en fonction des besoins des parents et des places disponibles.

L'équipe, composée d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture, de deux personnes titulaires du CAP petite enfance et d'un agent d'entretien, s'organise afin de faire passer un agréable moment aux enfants.



Les activités diverses ponctuent la journée : chansons, peinture, activités manuelles, jeux extérieurs...

Différentes rencontres sont prévues avec nos partenaires : des temps d'histoire avec des bénévoles de la bibliothèque, des rencontres avec nos aînés de l'hôpital local (activités, chansons, goûters...) et des échanges avec principalement la classe des maternelles de l'école (Noël, carnaval...). Courant décembre, un spectacle sera proposé par la Copler à toutes les crèches du territoire.

Les bénévoles et la comptable se répartissent les tâches afin d'assurer un bon fonctionnement. Si vous souhaitez aussi vous investir ou donner un peu de votre temps pour passer des moments auprès des enfants âgés de 3 mois à 4 ans, n'hésitez pas à vous faire connaître.

L'équipe et l'association des P'tits Milous vous souhaitent de joyeuses fêtes et une agréable année 2017.

L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

Le centre de loisirs « Les Enchanteurs » est une association loi 1901 gérée par des bénévoles qui se mobilisent pour assurer le bon fonctionnement de la structure.

L'objectif du centre de loisirs est de faire vivre aux enfants de bons moments dont ils se souviendront, leur proposer de découvrir de nouveaux milieux, de nouvelles activités, de favoriser les rencontres et les rendre acteurs de leurs loisirs.

Une adhésion à l'association est obligatoire. Elle est valable en année civile, soit de janvier à janvier. RAPPEL : 1 enfant = 5 €, 2 enfants = 8 €, 3 enfants et plus = 10 €.

FONCTIONNEMENT

- L'accueil périscolaire (garderie) de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h.
- Les mercredis de 11 h 30 à 14 h (repas simple) ou le repas et l'après-midi de 11 h 30 à 18 h au centre de loisirs (salle de la BCD).
- Les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h au centre de loisirs (rue du 11 Novembre, en face de la mairie).
- Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 pour les CE2, CM1 et CM2 ainsi que les vendredis (mêmes horaires) pour les PS, MS, GS, CP et CE1.



Nous vous rappelons que le centre de loisirs intervient également sur la commune de Neulise, notamment dans le cadre des T.A.P.

Cette année, plusieurs sorties ont été faites : Chalmazel, Loisirsland, piscine, Touroparc, cinéma, Mac Donald à Roanne, pêche à l'étang de Croizet-sur-Gand, deux inter-centres avec Régny, deux mini-camps (un à la base de loisirs de St-Symphorien-de-Lay et l'autre au Neulizium à Neulise), cirque « Medrano » à Lyon.

Nous essayons de faire découvrir différents domaines, notamment des activités sportives (lutte, accroport, gymnastique, rugby, cirque, stepp), des activités culturelles et artistiques (théâtre, musique, photographie), des activités manuelles.

Dans le cadre des T.A.P., nous avons :

- créer deux chansons,
- fabriquer des kamishibai (théâtre japonais),
- mis en place des scènes de théâtre.

Ces activités ont été présentées le jour de la fête de l'école.

L'équipe et l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
Laetitia Verne au 07.81.03.57.31 / 04.77.62.55.82
Courriel : clsh-les.enchanteurs@orange.fr
ou **David Lhernould au 07.81.98.19.27**

bibliotheque42540@orange.fr

Permanences : mercredi et vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 10 h à 12 h (sauf dernier samedi du mois)

Fermeture en août

Cours d'initiation à l'informatique :
le jeudi de 9 h à 11 h sur demande

Abonnement annuel : 5 € par famille

Enfants et adultes trouveront, lors des permanences, divers ouvrages (BD, romans, documentaires...), des revues (Wapiti, Géo, Détours en France, Que choisir, Jardin et détente, Régali), des DVD...

Cette année, les conteuses se sont déplacées à l'école et à la crèche ou ont reçu les enfants à diverses reprises pour lire des albums, des contes, des kamishibais, des racontes-tapis. Les écoliers ont pu emprunter de nombreux livres.

ROMANS **BD** **REVUES**
DVD

Un groupe d'enfants des T.A.P. est venu lire à la bibliothèque pendant une période de 7 semaines. Ils ont également bénéficié d'aide à l'écriture de 3 kamishibais présentés lors de la fête de l'école.



L'exposition de peinture « Portraits de femmes » et l'animation sur le thème de la femme ont connu un beau succès.

N'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu où les bénévoles vous accueilleront et vous guideront dans vos choix.

ASSOCIATION ST-JUST-CULTUR'ELLES

Une nouvelle association, créée dans le but de proposer des petites animations culturelles régulières, chaque mois, en mettant en lumière notre patrimoine, nos artistes et artisans locaux, chaque fois que cela est possible.

Liste des activités :

➤ **Des cours d'allemand** (niveau débutant) les samedis de 9 h à 10 h 30, salle des associations. Inscription et renseignements : 04.77.65.04.13 ou maristanbul34@34yahoo.fr.



« Jean Dupuis », conférence donnée par Mme Jolivel-Villemagne
le 24 septembre 2016

➤ **Des sorties culturelles**, le premier dimanche de chaque mois.

➤ **Des ateliers « découverte »** (cuisine, œnologie, peinture...).

➤ **Des conférences** ou **des petits spectacles**, le dernier samedi de chaque mois à 16 h. Entrée libre.

➤ **Des expositions** personnelles ou collectives (trois par an).

➤ **Des événements** (printemps des poètes, fête de la musique).

Le dynamisme de cette association sera celui de ses membres. Nous attendons vos remarques et vos suggestions !

Pour obtenir le programme ou des renseignements :

st.just.cultur.elles@gmail.com

ou **Nicole Niwa : 06.13.90.50.49** (sms de préférence).

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la mairie, rubrique actualité.

Adhésion : 15 € (réduction fiscale de 66 %).

L'ADMR de St-Just-la-Pendue est l'une des 62 associations du département. Nous employons 15 salarié(e)s avec des contrats de 70 à 140 heures mensuelles et une secrétaire qui vient au bureau le mardi et le jeudi. Nous assurons environ 1 400 heures par mois chez une centaine de clients et nous couvrons les communes de Ste-Colombe, St-Cyr, Chirassimont, Croizet et St-Just, pour aider les familles, les personnes âgées et handicapées.

Le bureau regroupe une quinzaine de bénévoles qui se réunissent une fois par mois pour faire un point sur l'activité et dispatcher les tâches allouées à chacun. Depuis 2 ans, Michel et Roger sont chargés de l'installation d'appareils de téléassistance Filien. Des journées d'animation (3 à 4 par an) sont organisées avec les associations voisines de St-Symphorien et Neulise.

Une réunion avec les salarié(e)s a lieu en fin de mois pour s'exprimer, dialoguer, corriger et améliorer certaines situations. Des formations sont proposées tout au long de l'année pour évoluer vers d'autres tâches.

L'ADMR, ce n'est plus que du ménage mais la garde d'enfants, l'aide à la toilette, l'accompagnement de la personne pour divers déplacements et la distraire.



Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'A.G. en septembre 2016

Nous sommes là pour vous aider dans la vie quotidienne, n'hésitez pas à nous contacter pour répondre à vos besoins.

Permanences les mardi et jeudi, de 9 h à 13 h, en mairie

Tél. : 04.77.64.97.67

En cas d'urgence : **06.40.21.37.09**

Site internet : **www.admr.org**

CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

Rappel pour les demandes de réservations

Elles se font par le biais de la mairie qui s'occupe du planning et transmet ensuite les demandes au secrétaire du centre social.

L'état des lieux se fait en présence d'un employé municipal et la facture est envoyée par la trésorière.

Les locations sont réservées aux familles et associations de St-Just.

Rappel des prix :

➤ L'ensemble 100 €, le parc avec le garage 50 €, plus la consommation électrique.

DONNEURS DE SANG

Voici quelques chiffres prouvant l'importance du don de sang en France :

- 2 850 associations, comme celle de notre commune, existent pour promouvoir et organiser les collectes mobiles,
- 40 000 collectes sont organisées chaque année,
- 1,7 million de donneurs s'y présentent et permettent 3 millions de prélèvements,
- près de 10 000 dons sont nécessaires chaque jour,
- 1 million de malades ou accidentés sont soignés par an, 500 000 malades sont transfusés et 500 000 malades bénéficient de médicaments dérivés du sang,
- les globules rouges se conservent 42 jours, le plasma 1 an après congélation et les plaquettes 5 jours,
- et enfin, seulement 4 % des français donnent leur sang.



Une partie des bénévoles de la section de St-Just, Ste-Colombe, St-Cyr et St-Marcel

En France, le don du sang est fondé sur trois grands principes éthiques : anonymat, bénévolat et volontariat.

Tous ces chiffres devraient vous inciter à venir nous rejoindre pour les collectes qui se dérouleront à la salle polyvalente en 2017 :

**Vendredi 3 février, Vendredi 5 mai,
Vendredi 18 août, Vendredi 17 novembre**

Souvent, nous entendons cette réflexion : « j'ignorais bien le club de l'amitié mais je suis encore trop jeune ! ». Mais, sachez-le, celui-ci n'est pas réservé aux plus de 70 ans ! Si vous êtes retraité(e), vous pouvez nous rejoindre, vous ne vieillirez pas plus vite pour cela, bien au contraire, les liens d'amitié que vous tisserez, les parties de cartes ou de scrabble que vous partagerez stimuleront votre mémoire.

Au club, les manifestations sont nombreuses : deux repas faits maison précédés d'une petite marche, une sortie au restaurant en l'honneur des aînés, un concours de pétanque, des dégustations de bugnes, gaufres, des concours internes de belote, tarot, scrabble, gratuits et primés ainsi qu'un loto, deux après-midi vidéo, un repas de fin d'année animé par Jérôme Arnaud, jeune accordéoniste devenu un incontournable des thés dansants de la région.

Evidemment, n'oublions pas notre grand loto d'avril qui a connu un certain succès mais a demandé beaucoup de dévouement.

Il y a aussi les voyages. Celui d'une journée nous a conduits à Charroux, cité médiévale de l'Allier, ensuite à Vichy, la reine des villes d'eaux, et à La Monnerie, un couteiller, M. Chazeau, nous a montré tout son savoir-faire.

Les magnifiques paysages pyrénéens que nous avons pu admirer pendant une semaine n'ont laissé personne indifférent. Nous avons rencontré des gens passionnés par leur métier, notamment un fabricant d'espadrilles et un producteur de Jurançon. Nous avons découvert des sites insolites comme le monastère de San Juan de la Peña en Espagne, les grottes de Betharram.

Pour 2017, une date est à retenir :

SAINT-JUST-LA-PENDUE

SUPER LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ

Dimanche 23 Avril 2017

Salle Polyvalente

**Ouvert à tous
et richement doté**

Du 19 au 25 juin 2017, nous séjournerons dans le Morbihan et nous découvrirons Vannes, Guérande et ses marais salants, La Brière, Quiberon, les chantiers navals et le site Airbus à Saint-Nazaire, etc.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes loin d'être inactifs. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous retrouver le jeudi, à 14 h, salle des associations (boissons et brioche sont offertes) ou vous pouvez téléphoner à notre présidente, Marie-France, au **04.77.63.22.86** qui vous donnera de plus amples renseignements.



Début 2016, quatre nouvelles recrues ont signé leur premier engagement. En effet, Coralie Babe, Morgane Mathelin, Antoine Pardon et Julien Vincent ont rejoint notre équipe. Ils ont débuté leur formation pendant 3 semaines à Roanne pour Coralie, Antoine et Julien, alors que Morgane l'effectue à l'heure où nous écrivons ces lignes. A cette occasion, nous pouvons dire « pompiers de père en fille » puisque Morgane est la fille de l'adjudant-chef Albert Mathelin et Coralie, la fille de l'adjudant-chef Daniel Babe.

Le 1^{er} octobre, le caporal-chef Patrick Philibert nous quittait après 24 ans de dévouement et un bel investissement dans la formation secourisme puisqu'il a été notre premier moniteur. Nous n'oublions pas non plus les nombreux aménagements réalisés par notre camarade à la caserne pour nous faciliter le quotidien. Une nouvelle vie pour notre Phiphi démarre dans le sud de la France aux côtés de Patricia, fille d'un ancien sapeur-pompier de St-Just, et nous leur souhaitons plein de bonheur.

Début novembre, c'est le caporal-chef Thierry Denonfoux qui faisait valoir ses droits à la retraite des sapeurs-pompiers après 35 ans de service. Thierry fait partie du groupe très restreint des agents ayant dépassé les 30 ans d'engagement et cela doit être souligné. Pendant toutes ces années, Thierry a fait preuve de sérieux et d'une grande disponibilité et nous le remercions pour tous les services rendus à la population.

Suite à ces mouvements de personnel, notre effectif se stabilise à 22 sapeurs-pompiers.

Cet article nous permet également de vous rappeler qu'il existe une section de jeunes sapeurs-pompiers à Balbigny, encadrée par des pompiers de la compagnie Gorges de la Loire dont nous faisons partie. Cette section est ouverte aux garçons et filles âgés de 11 à 14 ans. Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une belle expérience, découvrir

le travail en équipe en s'initiant aux techniques de secours. Civisme, solidarité, pratique régulière d'un ou plusieurs sports sont au cœur de cette activité et qui sait, peut-être, à terme, venir nous rejoindre. Pour tous renseignements, vous pouvez entrer en contact avec un agent du centre.

Sur le plan de l'amicale, l'année 2016 aura été également riche en événements.

Notre association donne l'occasion, non seulement aux actifs mais également aux épouses, aux enfants ainsi qu'aux vétérans, de se retrouver afin de partager des moments de convivialité. Cette année, le premier week-end de juillet nous a permis une nouvelle fois de nous rassembler autour d'un bon repas suivi d'une pétanque, et ce, toutes générations confondues. Cette journée, dite familiale, fut aussi l'occasion pour nous tous de remercier, comme il se devait, Patrick Philibert qui mettait un terme à sa carrière de sapeur-pompier volontaire. Comme déjà rappelé auparavant sur le plan opérationnel, Phiphi fut également très impliqué au sein de notre amicale puisque membre du bureau pendant de longues années. Un grand merci également est à adresser à Thierry Denonfoux, non seulement pour son investissement en tant que membre du bureau pendant plus de 10 ans, mais également pour son engagement au sein de notre amicale et ce pendant 35 ans.

Le samedi 10 septembre, nous prenions la direction de Romanèche-Thorins afin de visiter le hameau Duboeuf, un complexe de 30 000 mètres carrés dédié à l'univers du vin du Beaujolais, sous toutes ses formes, avec des activités pour tout âge.

Le premier week-end de décembre sera lui consacré à notre traditionnelle fête de Sainte-Barbe.

Le samedi 17 décembre, le père Noël nous donnera une nouvelle fois rendez-vous à la caserne afin de faire part aux enfants comme aux grands du contenu de sa hotte.

**L'ensemble du personnel du centre de St-Just-la-Pendue
vous souhaite une bonne et heureuse année 2017**



LES MILANS SCÈNE RETROUVENT LES PLANCHES !



« Ouf ! ». Ce n'est pas un cri du cœur pour marquer la fin d'une (trop) longue absence, loin de notre cher public...

« Ouf ! » est le titre du prochain spectacle conçu, programmé, et en répétition depuis quelques mois. Alors promis ! Après cette période quelque peu perturbée, ce sera complètement « Ouf ! »

... Et pour frapper fort d'entrée, nous avons choisi le 1^{er} avril pour jouer la première représentation !

Au programme, du Rire, encore du Rire, toujours du Rire (c'est un peu notre raison d'être), du sourire aussi, et quelques airs et chansons pour colorer tout cela. Ce qu'il faut d'impertinence avec Gigi et Lulu, mais aussi quelques nouvelles recrues qui apporteront leur contribution à notre lutte contre la morosité.

De quoi pallier au départ de Phiphi, notre président, pour d'autres latitudes, après bien des années de dévouement. Michel Rabette prend un relais déjà bien engagé.

L'équipe de création n'a cessé de travailler sur le spectacle, nous avons aussi su tirer profit de ces longs mois sans jouer pour effectuer à nouveau des travaux dans notre théâtre. Tenir l'affiche depuis si longtemps implique forcément une charge financière et matérielle conséquente et nous remercions ceux qui y ont participé et apporté leur aide. Nous voilà prêts pour Vous accueillir, continuer à recevoir aussi les artistes extérieurs à la troupe, comme en avril dernier, dans les meilleures conditions.

Passez d'ici là d'excellentes fêtes.

Rendez-vous au printemps prochain :

Représentations les **samedis 1^{er} avril**
et **8 avril 2017** à 20 h 30

dimanche 9 avril en « matinée » à 14 h 30 et

vendredi 14 avril à 20 h 30 pour la Dernière Séance !

L'HARMONIE MUNICIPALE LA JOYEUSE

Deux rendez-vous importants ont marqué l'année 2016. Le premier fut le concert de printemps, en mars, pour lequel nous avons invité l'Estudiantina de Roanne (orchestre à plectres) qui nous a transportés aux quatre coins du monde au son des mandolines, mandoles, guitares et autres contrebasses. Le second fut notre voyage en Allemagne, en mai, le week-end de l'Ascension, à l'occasion du 20^e anniversaire du jumelage. L'harmonie a animé la soirée franco-allemande, pour le plus grand plaisir de tous, et a participé à la cérémonie officielle du jubilé en interprétant les hymnes nationaux des deux pays.



Le reste de l'année, la vie de l'harmonie a été rythmée par les défilés commémoratifs dans la commune (le 20 mars, le 8 mai, le 11 novembre et le 14 juillet avec une aubade dans les jardins de l'hôpital local) et par des prestations festives comme la fête des classes et la fête patronale.

Le point d'orgue de la saison est la fête de la Sainte-Cécile où nous nous retrouvons, après le concert donné à l'église, autour d'un bon repas et dans une bonne ambiance. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur des musiciens en leur remettant une médaille selon leur ancienneté. Fin 2015, Denise Galichet a reçu une médaille d'argent couronnant 30 ans d'activité au sein de l'harmonie.

Cette année, la messe de la Sainte-Cécile sera dédiée à Claude Bernand, président de l'harmonie de 1977 à 1978 et président d'honneur pendant de nombreuses années, qui nous a quittés au mois de mai.

Nos répétitions ont lieu les samedis à 18 h et sont ouvertes au public. Nous serions heureux d'accueillir des nouveaux musiciens dans notre groupe. Vous pouvez contacter Nicolas Coquard au **04.77.63.94.06**.

Nous vous souhaitons tous nos vœux les meilleurs pour cette belle année 2017 qui verra très certainement de nouvelles recrues arriver dans nos rangs, et nous vous attendons le 18 mars prochain pour notre concert avec la chorale « Au Chœur des Collines ».

Grâce à la motivation des adhérents et à l'enthousiasme de notre animatrice, l'année 2016 a été riche en échanges et en rencontres :

Avec d'autres clubs

➤ Le samedi 4 juin 2016, les adhérents volontaires se sont produits en soirée à Croizet-sur-Gand au profit de LACIM avec le groupe folklorique « Les Hirondelles du Forez ».

➤ Le samedi 11 juin 2016, défilé dans les rues de Feurs avec quatre autres clubs locaux de country et ensuite chaque club a réalisé, sur le podium, des chorégraphies différentes.

➤ Le samedi 18 juin et le 22 juillet 2016, une dizaine d'adhérents se sont joints aux membres du club country Liberty pour des démonstrations et initiations à Pouilly-sous-Charlieu.

➤ Les dimanches 22 mai et 25 septembre 2016, les danseurs des différents clubs des alentours sont venus se divertir sur de la musique country dans la grande salle polyvalente.

A Saint-Just

➤ Le samedi 28 mai 2016, à l'occasion de la foire, nous avons proposé, comme chaque année, gaufres et café sur notre stand ; d'autres adhérents ont dansé pour les passants.

➤ Le mardi 31 mai 2016, démonstration pour les résidents à l'hôpital.

Avec adhérentes, adhérents, famille et amis

➤ La soirée galette du 30 janvier 2016 et le repas de fin de saison du 8 juillet qui nous ont permis de nous retrouver pour un moment de convivialité et de revoir les anciennes danses.



Initiation à Croizet

La nouvelle saison a repris le mardi 6 septembre avec toujours 4 cours par semaine, à la salle polyvalente. 2 cours ont lieu maintenant le lundi au lieu du vendredi, de 19 h à 20 h et de 20 h 15 à 21 h 15 ; les 2 autres cours le mardi, de 19 h 30 à 20 h 30 et de 20 h 45 à 21 h 45.

A retenir, pour 2017 :

➤ Le stand de gaufres et de café pour la foire du **samedi 27 mai**, avec une nouvelle animation.

➤ Un après-midi country avec stages suivi d'une soirée avec repas, le **samedi 29 avril**. Un autre après-midi country le **dimanche 24 septembre**, à la grande salle polyvalente.

➤ Démonstrations à Saint-Marcel-de-Félines le **1^{er} mai** ainsi qu'à la journée rétro forézienne à Feurs, le **dimanche 11 juin**.

Pour tous renseignements, contactez :

Jocelyne Arquillère – tél. : 04.77.63.23.34

Email : milansdanse@laposte.net

Marie-Christine Damian-Farjot – tél. : 04.77.63.27.03



Défilé à Feurs en juin

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année, nous avons pris le départ de St-Just-la-Pendue le jeudi 5 mai au matin sous un beau soleil.

Après une courte pause petit-déjeuner pris sur l'aire d'autoroute, nous nous sommes engagés sur l'A6, direction Mertesdorf. Nous sommes arrivés à 17 h. Nos amis nous attendaient avec un accueil des plus chaleureux autour du verre de l'amitié.

Ce sont toujours des retrouvailles pleines d'émotion et de joie, chaque famille sanjustoise a été accueillie par sa famille allemande.

Le vendredi matin, nous nous sommes rassemblés pour une journée au monastère de Marchen où nous avons pris le repas de midi à la brasserie. Après quelques achats, nous avons embarqué pour une mini-croisière sur la Moselle vers Traben Trarbach et Bernkastel. Ce fut une magnifique après-midi.

Le soir, nos amis de l'harmonie de St-Just nous ont rejoints et nous ont enchantés avec une musique préparée pour nous tous à la maison des citoyens.

Le samedi matin, ce fut la réception officielle avec discours, remise des cadeaux, participation des enfants des écoles de Mertesdorf avec danses et chants. Cette réception s'est terminée par un apéritif dinatoire avec la participation de notre harmonie.

Le samedi soir, départ en bus à 18 h en direction de Fell, à 5 kms de Mertesdorf, pour le dîner de gala offert par le comité de jumelage. Ce fut un repas dansant avec la projection d'un film retraçant les 20 ans du jumelage franco-allemand rendant, entre autres, hommage aux défunts de l'association. Vive émotion !

Le dimanche matin, avant notre retour, messe commune allemande et française.

Nous avons quitté nos amis à regret et sommes arrivés à St-Just à 22 h.



Notre traditionnel loto, organisé le 6 novembre, a connu son succès, avec 2 500 € de lots distribués. Nous remercions chaleureusement les commerçants de St-Just pour leur générosité et leur bon accueil. Nous en sommes très touchés.

Rendez-vous l'année prochaine pour le loto qui aura lieu le 5 novembre.

Bonne Année à tous



COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le comité des fêtes avait décidé d'emmener les sanjustois dans les îles, aux pays du ti-punch et du soleil.

Le groupe Tropicalia a su faire voyager notre village et ses alentours dans le monde créole à travers la danse et la musique.

Vous avez su apprécier à sa juste valeur ce spectacle et nous vous remercions sincèrement d'être venus aussi nombreux encore une fois.

Nous vous remercions aussi de votre participation à la dégustation de tripes et de couennes lors de la foire du mois de mai et notre premier tournoi de badminton courant novembre. Cela témoigne de votre attachement et de cette confiance que vous nous renouvez lors de chaque évènement.



**Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2017
à tous et à toutes**

AMICALE LAÏQUE

L'amicale n'avait pas organisé le fanion cantonal depuis 2003. La toute nouvelle réforme territoriale n'ayant, pour l'instant, pas remis en cause la géographie sportive, ce sont 25 quadrettes issues des villages du canton de St-Symphorien-de-Lay qui se sont confrontées lors du week-end des 25 et 26 juin. Pour accueillir tous ces joueurs, ce sont plus de 30 bénévoles qui ont œuvré dès le vendredi pour installer barnum, tables et bancs, tailler les arbres, désherber les jeux de l'amicale, tracer les jeux au terrain de foot, faire griller saucisses et merguez au barbecue et servir à la buvette.

Et cerise sur le gâteau puisque, parmi les 4 équipes de St-Just, la quadrette composée de Marc Guicherd, Robert Missire, Daniel Coquard et Raphaël Lièvre a remporté ce fanion tant convoité en battant l'équipe Perraud de Fourneaux, alors que la quadrette composée de Sandrine

Bissay, André Florentin, Mickaël Damian-Farjot et David Rey remportait le second concours en battant l'équipe Montchanin de Neaux.

Les joueurs de l'amicale ont eu également l'occasion de faire « briller » les nouveaux maillots acquis cette année lors de la compétition des AS (Associations Sportives) en s'inclinant seulement en demi-finale aux championnats départementaux.



PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2017

Les concours de boules officiels :

Dimanche 2 avril 2017 à 8 h 00 :

64 simples 3^e et 4^e division sur 2 tours

Samedi 8 juillet 2017 à 8 h 00 : 16 doublettes
(par poules) 4^e division + 1 joueur 3^e division autorisé

Les concours de belote pour sociétaires :

Samedi 7 janvier 2017 à 14 h 30

Mercredi 25 janvier 2017 à 14 h 30

Mercredi 15 février 2017 à 14 h 30

Samedi 11 mars 2017 à 14 h 30

Les concours de boules pour sociétaires :

But d'honneur à partir du 5 mars 2017 (finale 10/09)

Vendredi 26 mai 2017 à 17 h 00

Vendredi 16 juin 2017 à 17 h 00

Samedi 29 juillet 2017 à 14 h 00

(méorial Claude Villard)

Samedi 5 août 2017 à 14 h 00 (souvenir Henri Merle)

Samedi 2 septembre 2017 à 14 h 00

(concours de la fête)

Dimanche 17 septembre 2017 à 8 h 30

(simples par poules)

Les heures indiquées sont celles du début des parties.

TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE

Le tennis club de St-Just-la-Pendue compte 60 licenciés pour la saison écoulée, dont une vingtaine d'enfants à l'école de tennis.

L'école de tennis, ouverte à tous les enfants de 6 à 16 ans, est encadrée par Yann Prat, l'éducateur de notre club. Ils sont répartis dans des groupes de niveaux. Yann Prat encadre 8 h d'entraînement par semaine, le mercredi après-midi et le samedi matin. Tous les niveaux et âges sont représentés (cours ados, femmes, hommes...).

Le club de tennis compte un évènement qui est devenu traditionnel au fil des années, le tournoi de Noël en double. Cet évènement a lieu sur un week-end, celui des vacances de Noël. C'est le moment pour les membres du club et les amis de notre club de se retrouver lors d'un week-end de compétition des plus conviviaux. En 2015, c'est la paire GARIN Aurélien et Daniel qui s'est imposée.

Nous avons aussi un noyau dur de compétiteurs adultes qui nous permet de présenter 4 équipes hommes et une



femme en championnat de la Loire. Nous n'avons pas à rougir de nos résultats car notre équipe fanion est présente depuis plusieurs années dans la plus haute division départementale et n'est jamais loin pour aller chatouiller les phases finales régionales. Notre équipe réserve ainsi que l'équipe 3, évoluant elles en 2^e série départementale, ont connu une saison difficile, seule l'équipe 2 garde sa place à cet échelon. Nous engageons aussi, chaque année, à l'automne, une équipe séniors + qui se bat valeureusement en 3^e série.

Pour cette année 2015, la nouveauté fut l'homologation de notre tournoi, ouvert à tous les licenciés. Chez les femmes, c'est Murielle, notre star locale, qui s'est imposée devant une autre joueuse du club, Estelle. Chez les hommes, Mathieu Satory a inscrit son nom au palmarès. Félicitations à l'ensemble des participants. Le club souligne et souhaite remercier l'investissement de Mathieu Garin lors de notre tournoi.

Pour toutes les personnes souhaitant plus d'informations sur notre club, vous pouvez contacter **Mathieu Dupin**

GYM VOLONTAIRE

A la petite salle polyvalente
tous les **mercredis**
de 19 h à 20 h
(sauf vacances scolaires).

Contacts Sandrine Bissay : **06.74.83.26.88**
Nicole Fabre : **06.26.92.16.16**
Corinne Magnin : **06.26.76.34.22**

Depuis de très nombreuses années, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire s'est engagée dans la lutte contre la sédentarité. Son concept sport santé vise à la recherche du bien-être, de l'épanouissement personnel et collectif, du développement des capacités de chacun, l'objectif final étant de donner à chaque licencié une autonomie permettant alors une gestion adaptée de son capital santé.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous retrouvons chaque mercredi à 19 heures, à la petite salle polyvalente, avec Laurence, professeur agréé FFEPGV.



Echauffement, renforcements musculaires et relaxation sont au programme chaque semaine, dans une ambiance conviviale et musicale.

Bouger, c'est bon pour la santé et le moral, une heure de gym par semaine permet d'être à l'écoute de son corps, de combattre le vieillissement et le stress quotidien.

C'est pourquoi, il n'est pas trop tard pour venir faire connaissance avec cette discipline.

Les cours sont mixtes, le prix de la licence annuelle reste inchangé depuis la troisième année consécutive, alors laissez-vous tenter, venez nous rejoindre. Les deux premières séances sont gratuites.

GOAL FOOTBALL

Goal Foot a débuté la saison avec un stage de 3 jours à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) pour les catégories U17 et U19.

La catégorie U7/U9 représente 38 enfants. Ils s'entraînent le mercredi après-midi sur le stade de Croizet-sur-Gand.

Nos U11 ont participé au grand tournoi national de l'Olympique de St-Etienne en présence de l'ASSE et l'Olympique Lyonnais. Cette catégorie vient de remporter le tournoi Excellence de Pouilly-les-Nonains.



Tournoi U11 à Pouilly-les-Nonains

Concernant la catégorie U13, nous avons inscrit cette saison une 3^e équipe. Deux équipes se sont qualifiées pour le tour de la coupe Pitch dans le roannais, avec pour objectif de se qualifier pour le tour départemental.



Les trois catégories du foot à 11 sont encore en liste pour la coupe du roannais.

Début septembre, nous avons eu la joie de recevoir tout un équipement du club professionnel de l'AS Monaco. Un grand merci à Serge Randi, ami du président et dirigeant depuis de nombreuses saisons à Monaco.

CmonClub vient de réaliser un album collector aux couleurs de Goal Foot. Tous les joueurs et dirigeants du club auront ainsi leurs vignettes à collectionner. Nos nombreux sponsors ont été trouvés par Jean-Pierre Lathuilière que l'on remercie pour tout son travail.

**Goal Foot souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année
à tous les habitants de St-Just-la-Pendue**

ASSOCIATION FOOTBALL 81

En 2015/2016, les classements de nos 3 équipes sont identiques à la saison passée. Le début de saison de notre équipe fanion, dirigée par Damien Lacombe et Rémi Pavallier, a été très moyen mais après une remontée assez remarquable et après avoir côtoyé les premiers rôles, elle échoue à nouveau au pied du podium.

L'équipe 2, coachée par Aurélien Raffin et Augustin Mathelin, termine à la 5^e place de son championnat. La saison a été en demi-teinte. La première partie de saison a plutôt bien commencé mais la seconde fut plus délicate.

La grosse satisfaction vient de notre équipe 3, coachée par « Zinette », qui a remporté, pour la 2^e année consécutive SVP, le titre de champion du roannais de 4^e série. Malgré un forfait pour son premier match, elle finit sa saison invaincue (20 V – 0 N – 0 D) et meilleure attaque avec 76 buts marqués pour seulement 23 buts encaissés. BRAVO à elle.

Le début de cette nouvelle saison est plus mitigé pour nos 3 équipes : l'équipe 1 est en retard par rapport à ses concurrents directs, l'équipe 2 peine à gagner et l'équipe 3 connaît des problèmes d'effectif ! Mais le bon état d'esprit et la franche camaraderie qui règne au sein du club annoncent une suite de saison bien meilleure. Cet esprit de solidarité s'est traduit par un don fait à l'association Laurette Fugain, après le traditionnel tournoi des copains.



Cette année, la famille de l'AF81 a vécu une terrible épreuve avec le départ soudain de Yohann. Un petit bonhomme comme lui, comme il se qualifiait souvent, aura, à jamais, marqué l'histoire du club par sa bonne humeur, son investissement et sa générosité.

Enfin, pour terminer, l'ensemble du club vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017 et souhaite vous voir nombreux au bord des terrains pour encourager les Jaune et Noir.

COMITÉ FNACA

L'année 2016 touche à sa fin. Le comité FNACA est composé de 55 adhérents dont 13 veuves. Nous avons eu au cours de l'année la douleur de perdre 2 adhérents, Jean Guillot de Neaux ainsi que Bernard Janson de St-Just.

Comme à l'habitude, nos manifestations ont été reconduites :

- **11 novembre 2015** : commémoration, défilé au monument aux morts avec dépôt de gerbes.
- **22 novembre 2015** : choucroute annuelle.
- **20 mars 2016** : commémoration à St-Just, défilé, dépôt de gerbes au monument aux morts, verre de l'amitié.
- **8 mai 2016** : commémoration à St-Just, défilé au monument aux morts.
- **24 août 2016** : pique-nique annuel à Croizet, au boulodrome, puis marche, cartes, boules, dans une bonne ambiance.



- **18 octobre 2016** : assemblée générale annuelle du comité.
- **20 novembre 2016** : choucroute annuelle.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »



L'année 2016 touche à sa fin, la société compte à ce jour 40 chasseurs.

Le petit gibier se fait de plus en plus rare, heureusement que la société fait des lâchers de faisans et de perdrix. Des battues seront organisées pour le plan de chasse chevreuil.

Le ball-trap n'a pas été un grand succès cette année, dû au mauvais temps.

Nous tenons à remercier tous les riverains d'avoir la gentillesse de supporter les nuisances sonores, les propriétaires du site, tous les donateurs de lots et coupes ainsi que la commission des agriculteurs.

DATES À RETENIR

Repas des propriétaires et chasseurs : **dimanche 5 mars**
(nous comptons sur votre présence pour une journée conviviale pour tous)
Tir aux pigeons : **samedi 17 et dimanche 18 juin** au lieudit Le Passou

ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

La saison 2016 a été à l'image des saisons précédentes. Le grand concours s'est bien passé avec une participation correcte. Quelques nouveaux participants sont venus compléter la liste des tireurs habituels.

Le championnat de la Loire a eu lieu au T.G.O. et nous avons obtenu des bons résultats. Le sociétaire du club, Jérôme Godebert, est champion de la Loire.

Comme l'an passé, notre sociétaire Bernard Michel a été à nouveau sélectionné en équipe de France et a participé au championnat d'Europe qui s'est déroulé en Hongrie, et au championnat du monde à Londres. Il a obtenu une place honorable puisqu'il s'est classé 3^e, médaille de bronze. C'est une grande satisfaction pour notre club.

Comme d'habitude, nous profitons de ce bulletin pour remercier tout l'environnement et l'aide apportée à la pratique de ce sport.



Le comité LACIM de Saint-Just-la-Pendue fait évoluer son fonctionnement afin que les actions perdurent. En effet, cette année, c'est avec regret qu'il n'a pu réaliser la vente de mimosas par manque de bénévoles.

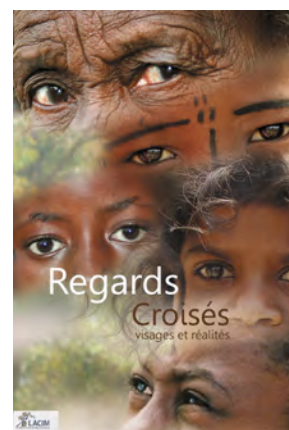
Depuis l'assemblée générale de cette ONG qui a eu lieu le 4 juin au siège à Croizet-sur-Gand, le comité a rencontré un autre petit comité voisin ayant les mêmes difficultés et a choisi d'entamer des réflexions communes, notamment pour mutualiser les moyens humains. Ce jour-là, LACIM, comme à ses habitudes, avait fait venir deux de ses perma-



nents, notamment Denish Kumar pour l'Inde. Ce dernier suit, parmi d'autres, le jumelage « Saint-Just-la-Pendue – Annagaripalem » et le rencontrer a été un avantage pour avoir des informations très précises sur les actions menées et les résultats obtenus.

Cette année, une exposition photos « Regards croisés » a été inaugurée, elle est accessible aux horaires d'ouverture des bureaux.

Autre action : l'espace de ventes et d'échanges lors de la foire bio. Les visiteurs ont été très nombreux à venir rencontrer le comité, à découvrir la démarche menée à Annagaripalem et à apprécier le fonctionnement de l'association nationale.



Renseignements au siège : **04.77.63.25.42**
ou auprès de la responsable du comité de la commune :
06.25.40.20.43
<http://www.lacim.fr>

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS



Les fêtes de Noël ont permis de réunir petits et grands autour de l'animation offerte par les commerçants. Le Père Noël a passé la journée avec les enfants et leur a fait profiter de sa calèche. Il était proposé des huîtres, du

saucisson vigneron, du vin chaud et des crêpes pour régaler les petits... et les grands ! Sans oublier notre tombola

richement dotée encore cette année car, après Disneyland en 2015, une croisière en méditerranée pour 2 enfants et 2 adultes a été gagnée en 2016.

2017 est là, et nous souhaitons la bienvenue aux successeurs de Brigitte Chirat, M. Adrien Patouillard, et de Roger Paradis, M. Christian Aguilar.

L'association des commerçants remercie Brigitte Chirat pour son dynamisme au sein de l'association et lui souhaite une bonne continuation, et n'oublions pas Roger Paradis : bonne retraite.

Votre fidélité au commerce de proximité est notre récompense.

ÉQUIPE PASTORALE DE ST-JUST-LA-PENDUE

Tous les ans, quelques jours avant la grande fête de Noël, une équipe de bénévoles installe la crèche dans notre église, merci à ces bénévoles.

Lorsque Joseph, Marie, l'enfant Jésus, le bœuf, l'âne, les bergers et leurs moutons sont installés, Noël peut commencer.

Puis au fur et à mesure, selon l'histoire de Noël, d'autres personnages arrivent dans les jours qui suivent la veillée de Noël afin d'adorer l'enfant Jésus, ce sont les mages : Gaspard, Melchior et Balthazar.

La communauté chrétienne de notre paroisse Ste-Anne en Val-de-Gand vous invite à admirer cette crèche et vous souhaite à tous une heureuse année 2017.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(CONNUES AU 30 NOVEMBRE 2016)

JANVIER

- Dimanche 8  **CONCOURS DE BELOTE DES POMPIERS**
Vendredi 13 **VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**
Samedi 21 **GALETTE DES ROIS DES ANCIENS**
Samedi 28 **GALETTE DES ROIS DE MILANS DANSE**

FÉVRIER

- Vendredi 3  **DON DU SANG**
Samedi 4  **TOURNOI ENFANTS GOAL FOOT**
Dimanche 5  **TOURNOI ENFANTS GOAL FOOT**
Samedi 11  **MATCH DE BASKET**
Dimanche 12  **MATCH DE BASKET**
Samedi 18  **SOIRÉE CARNAVAL DU SOU DES ÉCOLES**

MARS

- Samedi 4  **SOIRÉE FAMILIALE DU FOOTBALL**
Dimanche 5  **BANQUET DES CHASSEURS**
Samedi 11  **MATCH DE BASKET**
Dimanche 12  **MATCH DE BASKET**
Samedi 18  **CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE**
Dimanche 19  **CÉRÉMONIE DE LA FNACA**
Samedi 25  **MATCH DE BASKET**
Dimanche 26  **MATCH DE BASKET**

AVRIL

- Samedi 1^{er}  **BOURSE AUX VÊTEMENTS DU SOU DES ÉCOLES**
 **REPRÉSENTATION DU GROUPE ARTISTIQUE**
Dimanche 2  **CONCOURS DE BOULES DE L'AMICALE**
Samedi 8 **RANDONNÉE VTT ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE**
 **REPRÉSENTATION DU GROUPE ARTISTIQUE**
Dimanche 9 **MARCHE ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE**
 **REPRÉSENTATION DU GROUPE ARTISTIQUE**
Vendredi 14  **REPRÉSENTATION DU GROUPE ARTISTIQUE**
Dimanche 23  **LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ**
 **ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES**
Samedi 29  **APRÈS-MIDI COUNTRY**

MAI

- Vendredi 5  **DON DU SANG**
Samedi 6  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 7  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES**
Lundi 8  **DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**
Samedi 13  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 14  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Samedi 20  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 21  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Du jeudi 25 au dimanche 28  **JUMELAGE**
Samedi 27 **FOIRE – STAND DE GAUFRES DE MILANS DANSE**
STAND DU COMITÉ DES FÊTES

JUIN

- Samedi 3  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 4  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **FÊTE DES CLASSES**
Dimanche 11  **ELECTIONS LÉGISLATIVES**

Samedi 17

-  **BALL-TRAP DE LA CHASSE**
 **FINALES JEUNES DE BASKET**
Dimanche 18  **ELECTIONS LÉGISLATIVES**
 **BALL-TRAP DE LA CHASSE**
 **FINALES JEUNES DE BASKET**

JUILLET

- Vendredi 7  **REPAS DE MILANS DANSE**
Vendredi 14  **FÊTE NATIONALE**
Samedi 15  **TOURNOI DE FOOTBALL DES COPAINS**
Vendredi 21  **CONCOURS DE PÉTANQUE DU FOOTBALL**

AOÛT

- Vendredi 18  **DON DU SANG**
Mercredi 23  **PIQUE-NIQUE DE LA FNACA**

SEPTEMBRE

- Samedi 2  **FÊTE PATRONALE**
 **CONCOURS DE BOULES DE L'AMICALE**
Dimanche 3  **FÊTE PATRONALE**
Lundi 4  **FÊTE PATRONALE**
 **CONCOURS DE PÉTANQUE DU SOU DES ÉCOLES**
Vendredi 22 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MILANS DANSE**
Dimanche 24  **APRÈS-MIDI COUNTRY**

OCTOBRE

- Dimanche 1^{er}  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Samedi 7  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 8  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Samedi 14  **REPAS DES ANCIENS**
Samedi 21  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 22  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Samedi 28 **FOIRE D'AUTOMNE**
 **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 29  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
 **CHOUCRUTE DE LA FNACA**

NOVEMBRE

- Dimanche 5  **LOTO DU JUMELAGE**
Samedi 11  **DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**
Dimanche 12  **CONCOURS DE BELOTE DU FOOTBALL**
Vendredi 17  **DON DU SANG**
Samedi 18 **MANIFESTATION DU COMITÉ DES FÊTES**
Dimanche 19  **SAINTÉ CÉCILE DE L'HARMONIE MUNICIPALE**
Dimanche 26  **CONCOURS DE BELOTE DU SOU DES ÉCOLES**

DÉCEMBRE

- Samedi 2  **SAINTÉ BARBE DES POMPIERS**
 **TÉLÉTHON (POMPIERS, SOU DES ÉCOLES)**
Samedi 9 **ARBRE DE NOËL DE LA MUNICIPALITÉ**
 **SOUPÉ AUX CHOUX DU FOOT SUR LE MARCHÉ**
Samedi 16  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
Dimanche 17  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
JOURNÉE DES COMMERÇANTS
Vendredi 22 **ARBRE DE NOËL DE L'IMPRIMERIE CHIRAT**